

Approbation du rapport de contrôle de concession GRDF
Au titre de l'année 2021

Mr le Président indique que l'USEDA a examiné le compte rendu d'activités de la concession établi par GRDF au titre de l'année 2021, qui porte sur 13 contrats de concession.

- 1 contrat historique entrée en vigueur 21/03/2005 – 30 ans -108 communes en 2021
- 10 contrats de concession DSP domaine péréqué (40 communes)
- 2 contrats de concession domaine non péréqué (2 communes)

Quelques chiffres-clés globalisées du rapport d'activités 2021 :

- Longueur totale de canalisations : 1 303 km (patrimoine USEDA), contre 1 287 km en 2020.
- Valeur nette réévaluée du patrimoine fin 2021 : 77.2 M€.
- 7.7 M€ d'investissements réalisés sur la concession (5.5 M€ en 2020).

On notera l'augmentation importante des investissements liés à l'adaptation et la modernisation des ouvrages (1.8 M€ en 2021, soit +1.5 M€ par rapport à 2020) et au comptage (1.3 M€, soit +0.7 M€ par rapport à 2020) tandis que les investissements concernant le raccordement et la transition énergétique se maintiennent à un montant de 3.6 M€.

- 17 M€ de recettes acheminement et hors acheminement.
- 46 112 clients desservis (+ 254 par rapport à 2020)
- 1 400 GWh de gaz acheminés (1 247 GWh en 2020)

La redevance R1 en 2021 s'élève à 163 866 €.

Le rapport annuel 2021 de GRDF présente différents résultats et éléments positifs.

Sur la concession, on notera :

- le taux de respect du « délai catalogue » des demandes reçues des fournisseurs qui atteint 96.8% en 2021.
- le nombre total de réclamations est de 392. Ce nombre total était de 262 en 2020, et de 157 en 2019.
- le taux de réponse sous 30 jours aux réclamations (tous émetteurs confondus) s'élève à 94,4%.
- le taux d'accessibilité du service client GRDF est de 92.8% en 2021 (conforté par rapport à 2020).

GRDF continue à améliorer la cartographie du réseau de gaz : en 2021, 375 actes de mise à jour de la cartographie ont été réalisés sur la concession ; le taux de réseau en précision cartographique « classe A » sur les réseaux neufs et renouvelés est proche de 100%.

Concernant la sécurité des installations intérieures, en complément de la réglementation, GRDF mène des interventions de prévention basées sur la réalisation d'actions de communication, et la proposition de diagnostics sur les installations intérieures remises en service après une interruption de plus de 6

mois (coût du diagnostic pris en charge par GRDF dans ce cas). 141 diagnostics ont ainsi été réalisés en 2021 ; une situation de danger, grave et immédiat, a été identifiée nécessitant l'interruption de la fourniture de gaz, afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

Une opération spécifique, Civigaz, vise à promouvoir la sécurité des installations intérieures gaz de même que les éco-gestes permettant de réduire les consommations d'énergie et d'eau.

Le compte d'exploitation (tous contrats péréqués) présente les recettes et charges suivantes.

Les Recettes d'acheminement du compte d'exploitation 2021 atteignent 15.5 M€.

Les Charges nettes d'exploitation s'élèvent à 6.6 M€ en 2021 ; les charges liées à l'activité de la concession sont affectées selon des clés de opérationnelles et des clés patrimoniales, détaillées dans le rapport d'activité.

Quant aux Charges d'investissements (charges liées aux ouvrages localisés dans la concession et charges réparties au prorata des Points De Livraison de chaque concession), elles s'élèvent en 2021 à 7.7 M€.

Le Bureau, à l'unanimité de ses membres, propose au Comité syndical de l'USEDA de voter l'approbation du compte rendu d'activités GRDF de l'année 2021.

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé de son Président et en avoir délibéré, décide :

- d'approuver le compte rendu d'activités de GRDF de l'année 2021.

Fait et délibéré, lesdits, jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,

Jean-Claude BERAUX



The image shows a handwritten signature in black ink that reads "J. Beraux". Below the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text "UNION DES SYNDICATS DU DEPARTEMENT DE L'ESSONNE" around the perimeter and "SECURITE" at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross, with a sun and a crescent moon above it.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Voir au Verso

L'an deux mille vingt-deux, le **14 décembre à 10h00**.

Le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à l'USEDA, rue Turgot à LAON

En séance publique,

Sous la Présidence de **Monsieur Jean-Claude BERAUX**, Président de l'USEDA.

Mme Sylvie LETOT-DURANDE a été élue secrétaire de la séance.

Etaients présents dans les locaux et en audio ou visio-conférence : 32

Messieurs Pierre Didier, René PARIS, Jean FAREZ, Maurice THUET, Michel BRIDE, Jacques JOPEK, Patrick CAUX, Dominique CHOVET, Bernard VIET, Boris BAUSSART, Daniel LETURQUE, Jean-Marc LE GOUELLEC, Madame Béatrice LEVEQUE, Messieurs Benoit de THORE, Elie BOUTROY, Pascal BON, Claude PHILIPPOT, Christian CLAUDET (suppléant de Mr Michel TELLIER), Jean-Claude BERAUX, Yves de MOLINER, Bruno TOUSSAINT, Michel BONO, Alain LOUVET, Madame Ginette PLATRIER, Messieurs, Patrick DUMAIRE, Francis MARLIER, Yves BUFFET, Madame Sylvie LETOT-DURANDE, Messieurs, Thomas DUDEBOUT, Thierry DELEROT, Jean-Paul COFFINET, Alain GUILLAUME.

Etaients absent(es) et excusé(es) : 9 (dont 1 membre associé)

Monsieur Jean-Claude BOHAIN, Gérard LAINE, Florent PLAQUET, Luc TAVERGNIER, Tristan LEROUX, Louis SAPHORES, Hervé MUZART, Thibaut RICADA, Madame Bernadette VANNOBEL (membre associé RHdF).

Etaients absent(es) et excusé(es) avec pouvoir : 11

Monsieur Jacques BRYCOVE donne pouvoir à Mr Patrick CAUX,
Monsieur Alexandre de MONTESQUIOU donne à Monsieur Jean Claude BERAUX,
Monsieur Patrick DUMON donne pouvoir à Mr Pierre DIDIER,
Monsieur Hugues LEGRAND donne pouvoir à Mr Thomas DUDEBOUT,
Monsieur Jean-Pierre LOCQUET donne pouvoir à Mr Elie BOUTROY,
Madame Elisabeth CLOBOURSE donne pouvoir à Mr Yves de MOLINER,
Monsieur Philippe MARCHAL donne pouvoir à Mr Jean-Claude BERAUX,
Monsieur Freddy GRZELICZAK donne à Mr Pascal Bon,
Monsieur Michel MAGNIEZ donne à Mr Michel BONO,
Monsieur Pierre-Jean VERZELEN donne pouvoir à Mr Thomas DUDEBOUT,
Madame Véronique LEBEAU, donne pouvoir à Mr Michel BONO.

Etaients absent(es) et représenté(es) par délégués suppléants : 1

Monsieur Michel TELLIER représenté par son délégué suppléant Mr Christian CLAUDET.

DATE DE CONVOCATION

06/12/2022

DATE D'AFFICHAGE

20/12/2022

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 51

Présents : 32

Votants : 43

Pour : 43

Contre : 0

Blancs ou Nuls : 0